

## Note synthétique sur le budget 2016

Le Budget primitif de la CCAL, tel qu'il est envisagé pour l'exercice 2016, s'équilibre aux montants de 19.926.440,79€ en section de fonctionnement et à 8.494.572,44 € en section d'investissement, soit un total de 28.421.012,60€.

Les lignes directrices qui caractérisent ce budget pour 2016 sont :

- Neutralité fiscale
- Pas d'augmentation de la TEOM
- Recours à l'emprunt limité et pour le seul budget annexe « développement économique »
- Engagement d'opérations significatives pour près de 7,2M€
- Maintien de l'effort de solidarité (politique de la ville, OPAH subventions aux associations, dotation de solidarité, fonds de concours pour les communes, partage du FPIC selon le droit commun, prise en compte sur le budget communautaire de la compétence piscine avec un déficit de plus de 1,3M€)

Bien plus que le montant global de chacune de ces deux sections, il importe de noter qu'en l'état actuel des prévisions, la capacité d'autofinancement du budget principal est suffisamment importante pour faire face à l'évolution du périmètre des compétences qui emporte le transfert de 30 agents, et des montants d'investissements à prévoir notamment pour maintenir le fonctionnement a minima des piscines et pour assurer le financement des budgets annexes en augmentation sensible : « ordures ménagères » pour 3.400.000€, « développement économique » pour 700.000€, ainsi que le budget « golf » pour 200.000€, et « Maison de la formation » pour 1.100.000€. Une avance remboursable est envisagée également sur le budget annexe « ZAC de Mexy » pour 588.426,60€. Par ailleurs, la CCAL assure également le financement du contingent SDIS pour un montant global de 1.988.446€. Le virement à la section d'investissement s'élève pour cet exercice à 5.941.973€. Autrement dit 67% de la section de fonctionnement dépenses porte sur le financement des budgets annexes, le financement de la section d'investissement ainsi que le contingent incendie.

En 2016, le produit des contributions directes (impôts locaux) est estimé à 11.364.433,90€ contre 11.076.622,24€ prévu en 2015, dont 10.407.000€ de taxes foncières et d'habitation, 398.068€ de CVAE, 456.964€ de FPIC et 44.742€ au titre de IFER. A ce stade de l'élaboration du budget, il est proposé de reconduire un montant identique à celui de 2015 en l'attente des notifications de bases prévisionnelles qui devraient nous être communiquées courant mars.

Au chapitre 74, la dotation de base pour groupement (DGF) est envisagée quant à elle pour un montant de 453.827€ contre 803.827€ encaissés au budget 2015 en baisse de 350.000€, afin de tenir compte de la baisse annoncée et ce dans l'attente de la notification définitive, et la dotation de compensation à 448.948€, enfin 323.429€ au titre de la compensation de CET

**La section investissement** est importante en termes d'engagements nouveaux puisque ces derniers représentent à ce stade un montant de plus de 2.541.000€ environ de dépenses nouvelles. Il faut toutefois relativiser au regard des dépenses déjà inscrites en 2015 et qui n'ont pu être engagées comme la réfection de l'aire d'accueil de Longwy-Longlaville ainsi que les sentiers cyclo-pédestres.

Il est proposé d'ouvrir une enveloppe de 1.080.000€ en faveur de la réfection de l'aire d'accueil des gens du voyage à Longwy-Longlaville, la réalisation du parcours sentiers cyclo pédestre devrait pouvoir être terminée pour le secteur Saulnes-Hussigny, voire la partie Cons la Grandville-Rehon pour 350.000€ (hors reports de 300.551,52€), l'aménagement de la voie d'accès au secteur Senelle gare qui dessert également le golf pour 270.000€, 132.769€ pour la desserte du commissariat de police, 315.000€ pour les fonds de concours aux communes, et 588.426€ d'avance remboursable pour le

budget ZAC de Mexy, enfin 50.000€ pour la mise en place de panneaux rappelant l'histoire des sites sidérurgiques sur l'emprise de Senelle.

Les autres principales dépenses envisagées portent notamment sur : l'acquisition de licences diverses pour le parc informatique de la collectivité (7.000€), pour la réfection de l'étanchéité du bâtiment HICI (108.000€), les divers travaux de réparations sur les aires d'accueil, la réfection de la façade (42.000€), la réfection des bureaux travaux entrants dans le cadre du plan de prévention (42.000€), des travaux à la médiathèque (11.000€), des travaux sur les trois piscines (142.800€) dont notamment la réfection des douches et des carrelages du bassin et des plages à la piscine de Longwy, et l'acquisition de matériel d'animation pour les piscines (25 000 €), enfin l'accessibilité (50.000€).

**L'endettement** de la collectivité (capital restant dû au 1er janvier 2016) est de 8.956.692,77€ contre 9.988.246,53€ en 2015, hors budget de l'eau et reprise des emprunts du SMI. L'essentiel de l'endettement porte sur le budget annexe développement économique pour 5.120.478€ et le budget annexe « zac de mexy » pour 2.367.692€.

A titre indicatif, l'endettement au 01/01/2016 est de **148,54€** (165,64€ en 2015) par habitant pour une population de 60.300 habitants. A titre de comparaison, ce ratio est de 158 en moyenne nationale pour les communautés de communes à fiscalité additionnelle et de 167 pour les communes à fiscalité unique.

**Conclusion :** Un budget qui traduit une structure financière saine, et qui permet d'absorber le transfert des piscines, de relancer l'investissement avec des opérations importantes sur le budget principal et celui de la maison de la formation qui seront réalisées en 2016.

Un budget qui permet également de préparer les investissements à venir dont le centre aquatique par une réserve de 3,7M€, et cela en maintenant une solidarité entre communes et avec ses habitants sans augmentation de la fiscalité